

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2021

Date de la convocation

Le 8 juin 2021

Ordre du jour

- Vote du compte administratif 2020 modifié
- Affectation des résultats 2020 modifiée
- Décision modificative au budget 2021
- Déroulement élections départementales et régionales les 20 et 27 juin prochain et permanences assesseurs
- Présentation devis chemin Tortheque
- Présentation Lignes Directrices de Gestion
- Questions diverses

Le Maire

L'an deux mil vingt et un, le onze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de LE VILHAIN (Allier) dûment convoqué s'est réuni à la salle socio-culturelle de Le Vilhain sous la Présidence de Kamel AMARA, le Maire.

PRESENTS : Kamel AMARA, Amandine COFFIN, Elisabeth FERNANDEZ, François SEVRET, Anthony VERHOEVEN et Sandrine VERMEERSCH.

ABSENTS EXCUSES : Jérôme CIVADE donne procuration à Anthony VERHOEVEN, Sabrina DUBOIS donne procuration à François SEVRET

Madame Amandine COFFIN a été élue secrétaire de séance

Document déposé à la SP de Montluçon le 17/06/2021

Vote du compte administratif 2020 et Vote du compte de gestion 2020

- Excédent de fonctionnement	: 110 829,64 €
- Déficit d'investissement	: 11 392,27 €
- Reste à réaliser en dépenses	: 5 425,20 €
- Reste à réaliser en recettes	: 12 467,51 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité par les membres ainsi que le compte de gestion du receveur municipal qui présente les mêmes résultats.

Document déposé à la SP de Montluçon le 17/06/2021

Affectation des résultats 2020

- Affectation en réserve (1068)	: 4 349,96 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	: 106 479,68 €
- Résultat d'investissement (001)	: - 11 392,27 €

Décision modificative sur le budget primitif 2021

Suite aux modifications précédentes, il est nécessaire de réajuster le budget par une décision modificative sur le budget primitif 2021 en injectant l'excédent de fonctionnement de 45 544 € en section d'investissement, et de réduire les projets d'investissements de 35 014,97 € (projets pouvant être réduits car les devis sont finalement inférieurs aux montants budgétés ou reportés à plus tard car les travaux ne seront pas réalisés en 2021)

Déroulement élections départementales et régionales les 20 et 27 juin prochain et permanences assesseurs

La salle socio-culturelle a été préparée pour accueillir les doubles élections en respectant les consignes sanitaires, avec un sens de circulation.

Rappel du rôle de chaque personne et validation du tableau de permanences.

Présidente : COFFIN Amandine

Secrétaire : VERMEERSCH Sandrine

Assesseurs Régionales :

8h00 à 13h00 VERHOEVEN Anthony et CIVADE Jérôme

13h00 à 15h30 DUBOIS Sabrina et MATHIAUD Quentin

15h30 à 18h00 DUBOIS Sabrina et PERIN Catherine

Assesseurs Départementales :

8h00 à 13h00 AMARA Elisabeth et SEVRET François

13h00 à 15h30 MATHIAUD Patricia et SAULNIER Jean

15h30 à 18h00 FERIAER Patricia et FERIAER Jean-Marie

Document déposé à la SP de Montluçon le 17/06/2021

Devis chemin Tortequeue

Le maire explique la nécessité d'effectuer des travaux sur le chemin communal dénommé Tortequeue entre La Villatte et Les Frênes qui a été fortement endommagé suite à un violent orage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le choix s'est porté sur le devis suivant : Devis de L'entreprise **Corentin Bruniaux Travaux Publics** pour 2 180,25 € HT SOIT **2 616,30 € TTC** ;

Le conseil municipal autorise le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision ; budgété en fonctionnement au budget 2021.

Document déposé à la SP de Montluçon le 17/06/2021

Présentation lignes directrices de gestion

Le maire présente aux membres du conseil municipal le document fixant les lignes directrices de gestion concernant le pilotage des ressources humaines de 2021 à 2026.

Ce document est établi afin de permettre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences des agents communaux. Il définit les enjeux et objectifs de la politique de ressources humaines qui seront menés durant la période indiquée.

Ce document a reçu un avis favorable par le comité technique du Centre de Gestion le 27 mai 2021.

QUESTIONS DIVERSES :

MARCHE DES PRODUCTEURS 2021 :

L'organisation du rendez-vous des producteurs locaux se met en place.

Le comité des Fêtes participera (voir pour ouvrir un compte auprès de Promocash)

14 exposants seront présents.

Coût de l'animation 300 € musiciens

2 groupes électrogènes 120 €

Un devis pour des banderoles est fait par la société Zircom, le nombre est débattu 3 ou 4 le devis va être négocié pour que les 4 banderoles ne dépassent pas le budget de 600€.

Chacun devra distribuer les affiches préparées dans un rayon assez large.

La répartition des tâches reste à établir ainsi qu'une enquête de satisfaction.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 21 heures 30.

Kamel AMARA	Jérôme CIVADE	Amandine COFFIN
Sabrina DUBOIS	Elisabeth FERNANDEZ	François SEVRET
Anthony VERHOEVEN	Sandrine VERMEERSCH	

